Image not found or type unknown

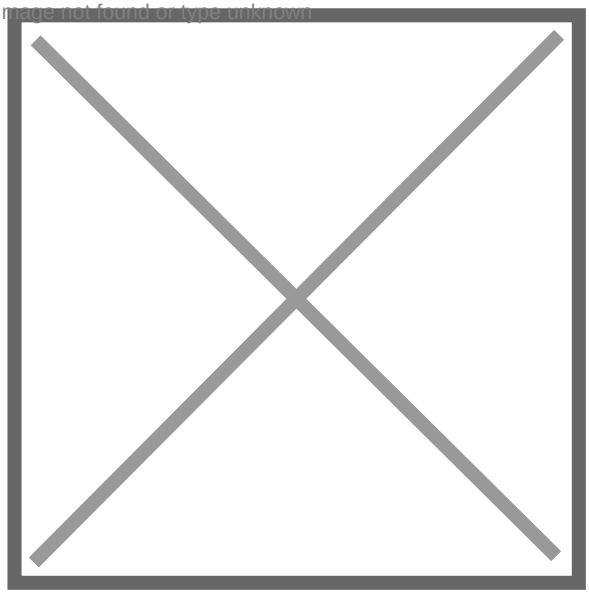

Fausse information fournie par sfr et litige

Par **satanas00**, le **05/05/2008** à **13:37**

bonjours,
j'ai était il y a peu victime d'un différent avec SFR. voila, j'ai contacté le 900 (service de renseignement sur l'abonement) et il ma était certifié 2 fois par deux personnes différente que je pourais avoir un certaint portable a 90€ alors qu'en éspace sfr il c'est avéré que ce même portable me revenais a 400€. j'ai par ailleur était traité d'affabulateur et de menteur. le vendeur m'a donc assuré que je disposerais d'une offre commerciale me permettant de l'avoir a ce prix, mais après vérification au 900, 2 personnes m'ont certifié que ce serais impossible et que le vendeur m'avait mentis. je suis très remonté, que faire ?
merci beaucoup

Par **gloran**, le **06/05/2008** à **01:22**

De quelles preuves écrites disposez vous ?
Courrier ? etc ?
Sans cela pas de salut. Le droit, c'est aussi (surtout) une affaire de preuve. Ecrite si possible.

Par **satanas00**, le **06/05/2008** à **10:25**

bonjours,
malheuresement il sont malins SFR il ne fournissent jamais de papiers écrits et ne vous renseignent que par oral. mais sinon y a t'il au moin une loi qui corespondrais à mon cas ? ou une obligation concernant SFR ?

c'est très important, merci beaucoup
ps : ils enregistrent les conversation telephonique.

Par **gloran**, le **06/05/2008** à **21:32**

Sans écrit, vous ne pouvez bien évidemment rien faire.

Concernant les enregistrements, c'est uniquement dans leur propre intérêt (preuve que vous avez commandé par téléphone par exemple), ça n'est aucunement des pièces qu'un juge pourrait les forcer à produire. De plus, vous imaginez bien que si un opérateur téléphonique devait garder un certain temps chaque conversation, les coûts de stockage exploseraient et les forfaits télécom avec. Assurément, toutes les conversations ne sont pas enregistrées, et quand elles le sont, elles ne sont pas gardées très longtemps.

Par **satanas00**, le **07/05/2008** à **00:15**

merci beaucoup, je vous remerçie beaucoup, je suis quand même très déçus envers SFR, et très enragé, mais ça vous n'y pouvez rien.
merci encore

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés